

Crachat sur la voie publique

Par **Citoyen**, le **22/08/2022** à **11:50**

Bonjour mon fils âgé de 17 ans a été verbalisé mais la police n'a pas constaté les faits, c'est la parole d'une passante qui a affirmé les faits reprochés. La contravention est t'elle valide?
Merci